



Strasbourg, le 27 mai 2016

CDL-PL-OJ(2016)002ann
Or. angl.

COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT
(COMMISSION DE VENISE)

107^e SESSION PLÉNIÈRE
Venise, Scuola Grande di San Giovanni Evangelista
Vendredi 10 juin 2016 (9h00-18h00) -
samedi 11 juin 2016 (9h00-13h00)

PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTE

Vendredi 10 juin 2016

9h00-10h45

*Session d'ouverture**Coopération avec les organes du Conseil de l'Europe**Elections**Suites données aux précédents avis de la Commission de Venise**Discussion et adoption des avis concernant des Etats***1. Adoption de l'ordre du jour****2. Communication du Président**

Le Président présentera ses activités récentes (voir le document [CDL\(2016\)026](#)).

3. Communication du Bureau élargi

La Commission sera informée des discussions qui auront lieu lors de la réunion du Bureau élargi du 9 juin 2016.

4. Communication du Secrétariat**5. Coopération avec le Comité des Ministres**

Dans le cadre de sa coopération avec le Comité des Ministres, la Commission tiendra un échange de vues avec l'Ambassadeur Katrin Kivi, Représentante permanente de l'Estonie auprès du Conseil de l'Europe et Présidente des Délégués, avec l'Ambassadeur Zoran Popović, Représentant Permanent de la Serbie auprès du Conseil de l'Europe et avec l'Ambassadeur Erdoğan İşcan, Représentant permanent de la Turquie auprès du Conseil de l'Europe.

6. Coopération avec l'Assemblée parlementaire

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec Mme Anne Brasseur, ancienne Présidente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et avec M. Philippe Mahoux, Membre de la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, sur la coopération avec l'Assemblée.

Les avis sur la Pologne, sur la Fédération de Russie, sur la Turquie et sur l'Ukraine (voir les points 10, 11, 12 et 17) entrent dans le cadre de la coopération avec l'Assemblée parlementaire.

7. Coopération avec le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Philippe Receveur, Président de la Commission de suivi du Congrès et avec M. Alain Delcamp, ancien Président du groupe d'experts indépendants, conseiller du Congrès sur les questions constitutionnelles.

8. Elections

La Commission est invitée à élire un Vice-Président suite au non-renouvellement du mandat de Mme Suchocka. Le Bureau a invité MM. Bartole, Gonzalez Oropeza et Scholsem à agir de nouveau en qualité de Comité des Sages et à proposer un candidat à la session plénière.

9. Suites données aux précédents avis de la Commission de Venise

La Commission sera informée des suites données aux avis suivants :

Avis sur les questions constitutionnelles abordées dans des amendements à la Loi du 25 juin 2015 sur la Cour constitutionnelle de la Pologne ([CDL-AD\(2016\)001](#));

Avis sur le projet de loi modifiant et complétant la Constitution (dans le domaine judiciaire) de la République de Bulgarie ([CDL-AD\(2015\)022](#)) ;

Avis conjoint sur des amendements au code électoral de la Géorgie du 8 janvier 2016 ([CDL-AD\(2016\)003](#)) ;

Avis final sur la loi relative à l'intégrité du gouvernement (Loi de lustration) telle qu'elle résulterait des amendements soumis à la Verkhovna Rada le 21 avril 2015 ([CDL-AD\(2015\)012](#)) ;

Avis conjoint sur le projet de loi portant modification à la Loi sur les organisations non-commerciales et à d'autres lois de la République kirghize ([CDL-AD\(2013\)030](#)).

10. Pologne

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec le représentant de la Pologne et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2016\)019](#)) sur le Projet d'amendements à la loi sur la police et à d'autres lois de la Pologne ([CDL-REF\(2016\)036](#)), rédigé sur la base des observations de M. Cameron, de Mme Kiener et de M. Vermeulen. La sous-commission sur les droits fondamentaux examinera ce projet d'avis lors de sa réunion du 9 juin 2016.

10h45-11h00	<i>Pause-café</i>
11h00-13h00	<i>Discussion et adoption des avis concernant des Etats (suite)</i>

11. Fédération de Russie

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Andrey Klishas, Président de la Commission sur la législation constitutionnelle et la construction de l'Etat du Conseil de la Fédération de la Fédération de Russie, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis final ([CDL\(2016\)018](#)) sur les amendements à la loi constitutionnelle sur la Cour constitutionnelle de la Fédération de Russie ([CDL-REF\(2016\)006](#) et [007](#) ; voir également [CDL-REF\(2016\)033](#)), rédigé sur la base des observations de M. Aurescu, de M. Bartole, de M. Cameron, de M. Craig, de M. Hoffmann-Riem et de M. Kuijter. La Commission a adopté un avis intérimaire lors de sa 106^e session plénière ([CDL-AD\(2016\)005](#)).

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Andrey Klishas, Président de la Commission sur la législation constitutionnelle et la construction de l'Etat du Conseil de la Fédération de la Fédération de Russie, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2016\)025](#)) sur la loi relative « aux activités indésirables des organisations étrangères et internationales » de la Fédération de Russie ([CDL-REF\(2016\)037](#)), rédigé sur la base des observations de Mme Bilkova, de Mme Kjerulf Thorgeirsdottir et de M. Paczolay.

12. Turquie

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec le représentant de la Turquie et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2016\)016](#)) sur la loi de la Turquie concernant la réglementation des publications sur Internet et la lutte contre les crimes commis au moyen de ces publications ([CDL-REF\(2016\)026](#) et [027](#)), rédigé sur la base des observations de M. Clayton, de Mme Kjerulf Thorgeirsdottir, ainsi que de M. Wolfgang Benedek, de M. Pieter van Dijk et de Mme Karmen Turk (experts de la Commission de Venise). La sous-commission sur les droits fondamentaux examinera ce projet d'avis lors de sa réunion du 9 juin 2016.

13h00-14h30	<i>Déjeuner</i>
14h30-16h00	<i>Discussion et adoption des avis concernant des Etats (suite)</i>

12 Turquie (suite)

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Basri Bağcı, Sous-Secrétaire adjoint, Ministère de la justice, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2016\)017](#)) sur les dispositions constitutionnelles et législatives régissant le couvre-feu en Turquie ([CDL-REF\(2016\)028](#)), rédigé sur la base des observations de M. Correia, de M. Jeribi, de Mme Suchocka et de M. Velaers. La sous-commission sur les droits fondamentaux examinera ce projet d'avis lors de sa réunion du 9 juin 2016.

13. Arménie

La Commission est invitée à entériner l'avis préliminaire conjoint de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH ([CDL-PI\(2016\)004](#)) sur le projet de code électoral de l'Arménie dans sa version du 18 avril 2016 ([CDL-REF\(2016\)030](#)) rédigé sur la base des observations de M. Barrett, de Mme Biglino, de M. Tanchev et de M. Vollan (expert de la Commission de Venise) ainsi que des experts de l'OSCE/BIDDH. Conformément à la décision prise lors de la 106^e session plénière, ce projet d'avis conjoint a déjà été envoyé aux autorités arméniennes.

Mme Arpine Hovhannisyan, Ministre de la Justice de l'Arménie, informera la Commission sur le contenu du texte du code électoral tel qu'adopté.

14. Kazakhstan

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Kairat Mami, Président de la Cour suprême et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2016\)015](#)) sur le projet du Code d'éthique des Juges de la République du Kazakhstan ([CDL-REF\(2016\)023](#)) rédigé sur la base des observations de Mme Bazy Malaurie, de M. Esanu et de M. Hirschfeldt.

15. République de Moldova

La Commission est invitée à examiner, en vue de son adoption, le projet de mémoire *amicus curiae* pour la Cour constitutionnelle de la République de Moldova ([CDL\(2016\)014](#)) sur le droit aux actions récursoires de l'Etat contre les juges ([CDL-REF\(2016\)029](#)) rédigé sur la base des observations de M. Bartole, de M. Hirschfeldt, de M. Holmøyvik, de M. Kutris et de Mme McMorrow.

16h00-16h15	Pause-café
16h15-18h00	Discussion et adoption des avis concernant des Etats (suite)

15 République de Moldova (suite)

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec le représentant de la République de Moldova et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis conjoint de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH ([CDL\(2016\)021](#)) sur le projet d'amendements au Code électoral de la République de Moldova ([CDL-REF\(2016\)031](#) et [032](#)) rédigé sur la base des observations de M. Gonzalez Oropeza et de M. Kask, ainsi que des experts de l'OSCE/BIDDH. Ce projet d'avis conjoint sera examiné par le Conseil des élections démocratiques lors de sa réunion du 9 juin 2016.

16. Monténégro

La Commission est invitée à prendre note du Mémoire du Secrétariat ([CDL\(2016\)27](#)) sur la compatibilité du projet révisé de loi portant modification à la Loi sur les droits et les libertés des minorités du Monténégro ([CDL-REF\(2016\)039](#)) avec l'avis de la Commission de Venise sur le projet de loi portant modification à la Loi sur les droits et les libertés des minorités du Monténégro ([CDL-AD\(2015\)033](#)), préparé à la demande des autorités monténégrines.

17. Ukraine

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec le représentant de l'Ukraine et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2016\)024](#)) sur les amendements à la loi de l'Ukraine sur l'élection des députés du peuple concernant l'exclusion des candidats des listes des partis ([CDL-REF\(2016\)024](#); voir également le document [CDL-REF\(2016\)040](#)), rédigé sur la base des observations de M. Frenco, de M. Paczolay et de M. Vilanova Trias. Ce projet d'avis sera examiné par le Conseil des élections démocratiques lors de sa réunion du 9 juin 2016.

La Commission sera informée des résultats et des conclusions de la Conférence sur « Les élections en Ukraine dans le contexte des standards démocratiques européens » qui s'est tenue à Kiev, les 26-27 mai 2016.

19h45 Dîner
 Restaurant F30
 Stazione FS
 Fondamenta Santa Lucia
 Venezia
 Tel: +39 041 5256154

[Lien au site web du F30](#)

[Lien vers le plan d'accès](#)

Samedi 11 juin 2016

9h00-10h30

*Discussion et adoption des avis concernant des Etats (suite)
Coopération avec d'autres pays
Information sur les développements constitutionnels dans d'autres pays
Coopération avec la Cour interaméricaine des droits de l'homme*

18. Géorgie

En la présence de Mme Tea Tsulukiani, Ministre de la Justice et de Mme Eka Besalia, Présidente de la Commission des droits de l'homme, Parlement de la Géorgie, la Commission est invitée à entériner ou à adopter l'avis préliminaire ([CDL-PI\(2016\)005](#)) sur les amendements à la loi organique sur la Cour constitutionnelle de la Géorgie et sur la loi sur le contentieux constitutionnel de la Géorgie ([CDL-REF\(2016\)38](#)) rédigé sur la base des observations de M. Grabenwarter, de M. Gstöhl et de M. Tanchev. Le Bureau a autorisé le Secrétariat à envoyer cet avis préliminaire aux autorités géorgiennes sous la responsabilité des rapporteurs.

19. Coopération avec d'autres pays

Tunisie

La Commission sera informée de la coopération avec la Tunisie.

20. Information sur les développements constitutionnels dans d'autres pays

Algérie

M. Mourad Medelci, Président du Conseil constitutionnel de l'Algérie, est invité à informer la Commission des développements constitutionnels récents en Algérie.

Géorgie

M. George Papuashvili, Président de la Cour constitutionnelle de la Géorgie, est invité à informer la Commission des développements constitutionnels récents en Géorgie.

Italie

M. Bartole informera la Commission des développements constitutionnels récents en Italie.

Turquie

M. Can informera la Commission des développements constitutionnels récents en Turquie.

21. Coopération avec la Cour interaméricaine des droits de l'homme

M. Roberto Caldas, Président de la Cour interaméricaine des droits de l'homme est invité à informer la Commission des activités de la Cour.

10h30-10h45	<i>Pause-café</i>
10h45-12h45	<i>Rapport de la réunion du Conseil mixte sur la justice constitutionnelle</i> <i>Rapport de la réunion du Conseil des élections démocratiques</i> <i>Rapport de la réunion du Conseil scientifique</i>

22. Rapport de la réunion du Conseil mixte sur la justice constitutionnelle (7-8 juin 2016)

Le co-Président du Conseil mixte informera la Commission des résultats et des conclusions de la réunion qui s'est tenue les 7-8 juin 2016.

[Lien à l'ordre du jour annoté](#)

23. Rapport de la réunion du Conseil des élections démocratiques (9 juin 2016)

Le Président du Conseil informera la Commission des résultats et des conclusions de la réunion tenue le 9 juin 2016.

[Lien à l'ordre du jour annoté](#)

Les avis sur l'Arménie, sur la République de Moldova et sur l'Ukraine seront traités sous les points 13, 15 et 17 ci-dessus.

24. Rapport de la réunion du Conseil scientifique (9 juin 2016)

Le Président du Conseil scientifique informera la Commission des résultats et des conclusions de la réunion tenue le 9 juin 2016.

[Lien à l'ordre du jour annoté](#)

La Commission est invitée à entériner les compilations des avis et rapports de la Commission de Venise, sur l'égalité des genres ([CDL\(2016\)023](#)) et sur les médias et les élections ([CDL\(2016\)022](#)).

12h45-13h00	<i>Session de clôture</i>
-------------	---------------------------

25. Autres questions

La Commission sera informée de l'avancement de la préparation de la Conférence internationale organisée par la Commission de Venise en coopération avec l'AIDC et International IDEA sur « Le discours constitutionnel global et l'activité constitutionnelle transnationale » qui se tiendra à Venise le 7 décembre 2016. [Lien au programme](#) (anglais uniquement)

La Commission sera informée de la publication récente sur la Commission de Venise, de l'Institut de la législation et le droit comparé de la Fédération de Russie.

26. Dates des prochaines sessions

Le calendrier des sessions de 2016 est confirmé comme suit :

108 ^e session plénière	14-15 octobre 2016
109 ^e session plénière	9-10 décembre 2016

La Commission est invitée à confirmer le calendrier des sessions pour l'année 2017 :

110 ^e session plénière	10-11 mars 2017
111 ^e session plénière	9-10 juin 2017
112 ^e session plénière	6-7 octobre 2017
113 ^e session plénière	8-9 décembre 2017

Les réunions des sous-commissions ainsi que la réunion du Conseil des élections démocratiques, auront lieu la veille des sessions plénières.

[Lien à la liste provisoire des participants](#)

[Lien à la liste des réunions](#)

[Lien au plan de table](#)